

# Accueil & Vie : Organisation et projet permanent Day Center

---

## Table des matières

1	Présentation d'Accueil & Vie .....	4
1.1	Création d'Accueil & Vie .....	4
1.2	Objectifs d'accueil de volontaire.....	5
1.3	Profil des volontaires .....	5
1.4	Durée de séjour.....	6
1.5	Emploi du temps du volontaire dans l'association .....	6
2	Rôle du volontaire.....	7
2.1	Rôle principal du volontaire .....	7
2.2	Rôle du volontaire au sein des foyers .....	8
2.3	Rôle du volontaire pour le centre de jour.....	8
3	Informations supplémentaires.....	9
3.1	Alimentation .....	9
3.2	Logement .....	9
3.3	Transport.....	10
3.4	Internet – Téléphone .....	10
3.5	Résolutions des conflits .....	10
3.6	Notre offre d'accueil .....	11



[Le SVI : qu'est-ce que c'est ? Cliquez ici](#)

[Intéressé par un projet ? Cliquez ici pour l'inscription](#)

**Attention aux délais d'inscription** : postuler un mois à l'avance pour les projets en Europe (excepté la Russie), et deux mois à l'avance pour les projets ailleurs dans le monde.

## IMPORTANT

Les programmes des associations partenaires du SVI comme ce programme-ci présentent des projets pouvant être décrits d'une façon précise, voire très précise. Cependant, partir en volontariat n'est pas la même chose que partir en colonie de vacances, où le programme d'une journée est réfléchi et organisé pour chaque heure.

Ainsi, **comment lire ce programme ?** Lorsqu'on choisit un projet il faut surtout être attentif au(x) *thème(s)* général/aux du projet. Par exemple : projet avec les enfants, reconstruction, missions agricoles, animalières, de sensibilisation, etc. Il est important de choisir un thème qui t'intéresse et te motive. Par contre, il ne faut pas trop s'attarder sur les détails des activités. En effet, il n'est jamais bon de partir avec une idée trop précise de son projet, cela peut être source de frustration si les choses ne se passent pas comme le volontaire l'avait imaginé. Nous avons d'autant plus tendance à imaginer les projets d'une façon occidentale avec nos "lunettes culturelles" alors que des notions assimilées par chacun, comme la ponctualité et l'organisation, varient fortement d'un pays à l'autre. Au contraire lorsqu'on n'a pas d'image prédéfinie du projet, on ne peut que se laisser surprendre et être dans une démarche plus ouverte sur le monde. Enfin, garde toujours en tête que tu es acteur de ton projet et que sa réussite dépend aussi beaucoup de toi !

Pour plus de conseils sur le volontariat, une fois ton projet accepté, n'hésite pas à participer à un de nos week-ends de formation pré-départ où le volontaire est amené à réfléchir sur son projet et peut se préparer au mieux pour passer le meilleur volontariat possible. Tu obtiendras des informations sur ce week-end une fois inscrit sur un projet.

## Accueil & Vie



### 1 Présentation d'Accueil & Vie

#### 1.1 Création d'Accueil & Vie

L'initiative de la création d'Accueil & Vie est issue de parents s'inquiétant du manque de structures existantes pour l'accueil de personnes présentant une déficience intellectuelle. Accueil & vie est une association qui regroupe 3 foyers d'hébergement et un centre de jour accueillant des personnes atteintes d'une déficience intellectuelle légère à modérée.

Les foyers d'Accueil & Vie, situés en périphérie de Bruxelles, offrent une vie de famille aux personnes, encadrées par des professionnels ainsi que des bénévoles et volontaires. La majorité de personnes accueillies travaille en atelier protégé, les autres se rendent en centre de jour. Accueil & Vie vise à créer, gérer et animer des lieux de vie et d'activités afin d'assurer une intégration sociale de qualité aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Notre partenaire estime que la diversité des contacts sociaux est une richesse pour les résidents accueillis dans nos foyers : Accueil & Vie souhaite enrichir la vie des foyers et renforcer l'esprit communautaire des maisons en accueillant un volontaire, pour une durée de 3 à 12 mois, ayant l'envie de vivre au quotidien avec des personnes ayant un handicap, et ce dans un esprit familial, convivial et solidaire.

Accueil & Vie est une association entièrement privée qui ne reçoit aucun subside de la part de l'État. Elle dépend uniquement du loyer payé par les personnes qu'ils accueillent ainsi que par des dons de particuliers, ce qui explique pourquoi l'équipe d'encadrement est limitée et qu'ils collaborent énormément avec des bénévoles et des volontaires. La population accueillie présente une déficience mentale légère à modérée, mais aucun comportement violent qui pourrait blesser le volontaire.

## 1.2 Objectifs d'accueil de volontaire

Notre partenaire Accueil & Vie considère le volontariat comme un moyen d'accueillir un jeune dynamique et volontaire, issu d'une autre région, pour poursuivre notre engagement de faire communauté autour du projet d'accueil de personnes en difficulté dans notre société.

Vivre avec des personnes ayant un handicap est une expérience de vie humainement riche et intense : les accompagner au quotidien invite à la simplicité et l'authenticité ; les côtoyer apprend au volontaire à accepter tout un chacun comme un individu unique et riche de ses différences. Pour le volontaire, ce projet de vie communautaire avec des personnes ayant une déficience intellectuelle est une occasion d'ouverture d'esprit. Permettre à un volontaire de côtoyer des personnes atteintes d'un handicap dans un foyer d'accueil est une ouverture au travail social et à l'engagement citoyen. Notre partenaire accueille des volontaires internationaux depuis près de cinq ans.

## 1.3 Profil des volontaires

L'équipe est motivée pour accueillir des volontaires venant de tous horizons (géographiques, économiques et sociaux) ayant une réelle motivation pour ce projet. Accueil & Vie souhaite accueillir des personnes majeures ayant la maturité nécessaire pour faire face aux difficultés de vivre au quotidien avec des personnes atteintes d'un handicap.

Une connaissance préalable du français est indispensable, aucune de nos personnes accueillies ne parle d'autres langues que le français : certains de nos résidents ont besoin de consignes claires afin d'éviter tout malentendu qui pourrait susciter de la peur voire de la colère.

Accueil & Vie propose au volontaire de suivre des cours de français dès son arrivée : c'est le seul moyen d'entrer le plus rapidement possible en contact avec les personnes présentant une déficience intellectuelle. Accueil & Vie prend en charge les frais pour les cours de français, mais pas les déplacements vers les lieux de cours. En règle générale, les cours s'étendent du mois de septembre au mois de janvier. Il est souvent impossible de suivre des cours en dehors de ces dates.

Les foyers ont besoin de volontaires dynamiques ; motivés ; désireux d'apprendre et de prendre des initiatives ; capables de se remettre en question et d'accepter les remarques éventuelles des responsables ; conscients qu'ils vivront plusieurs mois avec des personnes différentes qui ont un mode de vie et un fonctionnement parfois totalement opposés à notre quotidien ; prêts, si besoin est, à se documenter sur le handicap mental, l'autisme, les psychoses et autres troubles mentaux.

Notre partenaire considère que les volontaires ont vraiment une place à prendre dans les maisons et souhaite mettre en place toutes les conditions pour que se crée un véritable échange.

Les résidents, ayant besoin d'un accompagnement stable et serein, et l'équipe de professionnels, étant réduite, il nous paraît difficile d'accueillir des volontaires ayant eux-mêmes une fragilité psychologique ou physique. Les foyers ne sont malheureusement pas adaptés aux personnes à mobilité réduite (escaliers...).

#### 1.4 Durée de séjour

La durée du séjour doit être de minimum trois mois et maximum un an.

Notre partenaire fournit un visa aux volontaires non européens pour une période maximale de trois mois. La période de maximum un an est mise en place afin de permettre à d'autres volontaires de collaborer avec Accueil & Vie. Toutefois, une période plus longue est possible : il faut en discuter avec l'équipe éducative.

#### 1.5 Emploi du temps du volontaire dans l'association

Les équipes des trois maisons collaborent régulièrement et intègrent, dans leur fonctionnement quotidien, la participation de volontaires afin de proposer aux résidents un environnement social riche et varié. Le volontaire fait partie intégrante de l'équipe éducative : les réunions, sous couvert du secret professionnel, constituent la seule restriction de participation.

Le volontaire participera à la vie communautaire :

- en soirée (de 16h00 à 21h30) ;
- parfois au matin (de 6h00 à 8h30) ;
- et certains week-ends (du vendredi 15h30 au dimanche 22h00) sans jamais excéder un horaire de 35 heures par semaine.

Pour le centre de jour, les activités s'étendront du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 sans jamais dépasser les 35 heures par semaine. L'horaire précis sera réalisé avec le volontaire afin de respecter ses besoins et demandes. L'horaire tiendra également compte des heures de cours de français à raison de maximum 5 heures par semaine. Chaque mois, le responsable de la structure donnera le calendrier journalier.

En juillet, les foyers ferment pendant trois semaines. Si le volontaire le désire, il peut participer aux vacances organisées par l'ASBL. Le volontaire acceptera de suivre les règles de vie communautaire : respecter l'ordre ainsi que la propreté des lieux communs, le sommeil des résidents (pas de bruit après 21h00), les espaces non-fumeurs (à l'intérieur de la maison) et l'interdiction de consommer de l'alcool à l'intérieur de la maison en présence des résidents. Le règlement sera au préalable remis au volontaire. Le volontaire sera toujours accompagné par un responsable pendant les heures d'encadrement des résidents.

## 2 Rôle du volontaire

### 2.1 Rôle principal du volontaire

Le volontaire sera invité à prendre une place active dans les foyers, toujours accompagné d'un membre de l'équipe éducative, afin d'assister les résidents dans leur vie quotidienne. Étant donné que vivre avec des personnes déficientes mentales est particulier, Accueil & Vie attend du volontaire qu'il pose des questions s'il rencontre des difficultés.

L'association laissera beaucoup de liberté au volontaire pour qu'il puisse prendre des initiatives en développant des activités spécifiques, comme des cours de langues, des activités sportives ou artistiques, etc. Le rôle du volontaire est également de nous faire partager sa culture et ses connaissances.

Par ce biais, il aura l'occasion de s'essayer à la gestion de groupe et celle de conflits, la préparation et l'animation d'activités ainsi que différentes techniques de travail nécessaires à l'encadrement d'adultes atteints d'une déficience intellectuelle.

## 2.2 Rôle du volontaire au sein des foyers

- Participer aux réunions de foyers et de l'ensemble de l'équipe d'Accueil & Vie ;
- Élaborer le menu pour la semaine ;
- Participer aux courses pour la semaine ;
- Participer à la préparation du menu du jour ;
- Participer à l'entretien du jardin et des bâtiments ;
- Accueillir les résidents lors du retour de leur activité de journée ;
- Accompagner les résidents lors d'activités communes en soirée et week-end ;
- Accompagner les résidents lors des animations de soirées ;
- Accompagner les résidents pour des rendez-vous médicaux ou paramédicaux ;
- Participer à des levers et petits-déjeuners ;
- Accompagner les personnes dans leur gestion du temps ;
- Rappeler aux résidents l'hygiène corporelle et le changement de vêtements.

## 2.3 Rôle du volontaire pour le centre de jour

- Accompagner le responsable dans l'organisation du calendrier d'activités ;
- Accompagner des résidents pour les courses et la préparation du repas ;
- Accompagner le responsable dans l'animation du groupe ;
- Accompagner le responsable dans la mise en place d'activités ;
- Rencontrer les parents pour l'élaboration du projet individuel ainsi que pour l'évaluation annuelle ;
- Participer aux réunions d'équipe du centre de jour et aux réunions plénières d'Accueil & Vie ;
- Participer à d'autres activités (parcs d'attractions, brocante, séjours de vacances, etc.).

Accueil & Vie souhaite que le volontaire puisse organiser de nouveaux ateliers suivant ses goûts et ses compétences.



### 3 Informations supplémentaires

#### 3.1 Alimentation

Lorsque le volontaire prend part aux activités, son repas est prévu par l'équipe éducative. Lorsque le volontaire ne travaille pas, il devra le préparer lui-même. Pour cela, Accueil & Vie permet au volontaire de faire ses courses en même temps que la responsable de maison ou de préparer sa commande pour la semaine. Par souci d'organisation, la commande doit être effectuée le jeudi à 15h00.

Notre partenaire prie au volontaire de ne pas puiser dans les réserves : elles sont prévues pour les repas de la semaine. Un étage du réfrigérateur est prévu dans chaque maison afin que le volontaire puisse y stocker ses aliments. Le volontaire est responsable de la conservation de ses aliments, et il devra faire part au responsable de ses éventuelles allergies alimentaires ou régimes alimentaires. Dans chaque maison, une cuisine est mise à la disposition du volontaire. Nous demandons que la cuisine soit remise en état, nettoyée et rangée après chaque utilisation. En effet, nous sommes soumis à des réglementations d'hygiène.

#### 3.2 Logement

Accueil & Vie met à la disposition du volontaire une chambre, avec la clé, ainsi que des produits et du matériel de nettoyage pour toute la durée de son séjour. Le volontaire est chargé de nettoyer sa chambre durant et à la fin du séjour. Le volontaire doit rendre la clé de la chambre dès son départ : perdre la clé contraindra l'association à changer les serrures.



### 3.3 Transport

Lorsque le volontaire est en période d'activités, Accueil & Vie prévoit et assume le prix des transports. En dehors de ces heures, c'est au volontaire qu'incombe cette tâche, même quand il est question de ses cours de français. Un vélo avec casque et chasuble est prévu dans chaque maison. Le port du casque et de la chasuble est obligatoire. Nous demandons également au volontaire de respecter le Code de la route et le matériel qui est mis à sa disposition.

### 3.4 Internet – Téléphone

Le volontaire a accès à Internet ainsi qu'à un téléphone fixe, mais doit les utiliser de manière responsable. Notre partenaire Accueil & Vie ne cautionne en aucun cas l'accès à des sites de téléchargements illégaux ainsi qu'à des sites de types érotiques et pornographiques.

Conscient que certains volontaires viennent de loin, notre partenaire autorise le volontaire à téléphoner à sa famille. Cependant, pour des raisons pécuniaires, Accueil & Vie incite l'utilisation d'outils Internet, tels que « Skype ».

### 3.5 Résolutions des conflits

Officiellement, trois évaluations trimestrielles sont organisées pour que l'équipe et les volontaires puissent partager leurs points de vue sur des thèmes bien précis. Des réunions ont également lieu officieusement à des fins similaires.

- En cas de problèmes avec un résident ou un groupe de résidents, le volontaire doit en informer les membres de l'équipe éducative du centre ;
- En cas de problèmes d'ordre général, le responsable de l'équipe éducative se chargera de fixer le(s) problème(s) ;
- En cas de problèmes avec un membre de l'équipe éducative, le volontaire peut en parler avec le directeur ou exiger la présence du président du Conseil.

La plupart du temps, les problèmes sont réglés en interne. Toutefois, si aucune solution ou amélioration n'est apportée, le volontaire en parlera avec l'organisation qui se charge de lui. L'équipe éducative peut suivre la même démarche si le problème provient du volontaire.

### 3.6 Notre offre d'accueil

Nom de la structure	Type de structure et horaires	Place(s) disponible(s) et type de logement	Détails
<p>Maison Notre Dame</p> <p>Avenue des Trembles, 11, 1640, Rhode-Saint-Genèse</p> <p><u>Personne responsable des volontaires :</u></p> <p>Bernard Winkin</p>	<p>Activités de jour avec 13 personnes, hommes et femmes adultes, déficientes intellectuelles légères à modérées, hommes et femmes adultes.</p> <p><u>Horaire de prestations :</u></p> <p>Du lundi au vendredi : 6h00 à 9h00 et/ou 16h00 à 22h00 (selon besoin).</p> <p><u>Un week-end par mois :</u></p> <p>Vendredi soir : 15h00 à 22h00. Samedi et dimanche : 10h00 à 22h00.</p> <p>Fermeture un week-end par mois.</p>	<p>Une place disponible.</p> <p><u>Logement :</u></p> <p>Un petit appartement composé d'une chambre avec lavabo + petit salon avec micro-onde sont mis à disposition.</p> <p>Toilettes, douche/bain et cuisine sont en commun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défraiement (150€/mois).</li> <li>- Alimentation.</li> <li>- Accès machine à laver.</li> <li>- Internet.</li> <li>- Cours de français selon la date d'arrivée et la durée du séjour.</li> </ul>
<p>Maison Regina Mundi</p> <p>Chemin des étangs, 17, 1640, Rhode-Saint-Genèse</p> <p><u>Personne responsable des volontaires :</u></p> <p>Catherine Dario</p>	<p>Activités de jour avec 13 personnes, hommes et femmes adultes, déficientes intellectuelles légères à modérées, hommes et femmes adultes.</p> <p><u>Horaire de prestations</u></p> <p>Du lundi au vendredi : 6h00 à 9h00 et/ou 16h00 à 22h00 (au besoin).</p>	<p>Une place disponible.</p> <p><u>Logement :</u></p> <p>Deux places disponibles en cas de travail de volontariat dans les différentes structures.</p> <p>Trois chambres individuelles avec lavabo.</p> <p>Toilettes, douche/bain et cuisine sont en commun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défraiement (150€/mois).</li> <li>- Alimentation.</li> <li>- Accès machine à laver.</li> <li>- Internet.</li> <li>- Cours de français selon la date d'arrivée et la durée du séjour.</li> </ul>

	<p><u>Un week-end par mois :</u></p> <p>Vendredi soir : 15h00 à 22h00. Samedi et dimanche : 10h00 à 22h00.</p> <p>Fermeture un week-end par mois.</p>		
<p>Maison Notre-Dame-des-Anges</p> <p>Rue Jean-Baptiste Stouffs, 20, 1332 Genva</p> <p>Personne responsable des volontaires :</p> <p>Laetitia Paulissen</p>	<p>Activités de jour avec 13 personnes, hommes et femmes adultes, déficientes intellectuelles légères à modérées, hommes et femmes adultes.</p> <p><u>Horaires de prestations :</u></p> <p>Du lundi au vendredi : 6h00 à 9h00 et/ou 16h00 à 22h00 (au besoin).</p> <p><u>Un week-end par mois :</u></p> <p>Vendredi soir : 15h00 à 22h00. Samedi et dimanche : 10h00 à 22h00.</p> <p>Fermeture un week-end par mois.</p>	<p>Une place disponible</p> <p><u>Logement :</u></p> <p>Un petit appartement composé de deux chambres + salle de bain + cuisine équipée + salle à manger + salon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défraiement (150€/mois).</li> <li>- Alimentation.</li> <li>- Accès machine à laver.</li> <li>- Internet.</li> <li>- Cours de français selon la date d'arrivée et la durée du séjour.</li> </ul>
<p>Centre de jour</p> <p>Rue Jean-Baptiste Stouffs, 20, 1332 Genva</p> <p>Personne responsable des volontaires :</p> <p>Stéphanie Lalmand</p>	<p>Activités de jour avec 13 personnes, hommes et femmes adultes, déficientes intellectuelles légères à modérées, hommes et femmes adultes.</p> <p><u>Horaires de prestations :</u></p> <p>Du lundi au vendredi : 9h00 à 16h00 ;0</p> <p>Fermeture les week-ends.</p>	<p>Une place disponible</p> <p><u>Logement :</u></p> <p>Un petit appartement composé de deux chambres + salle de bain + cuisine équipée + salle à manger + salon</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défraiement (150€/mois).</li> <li>- Alimentation.</li> <li>- Accès machine à laver.</li> <li>- Internet.</li> <li>- Cours de français selon la date d'arrivée et la durée du séjour.</li> </ul>

Envie d'aller faire du volontariat en Belgique ? Contactez le SVI :

[info@servicevolontaire.org](mailto:info@servicevolontaire.org) ou visitez notre site :

[www.servicevolontaire.org](http://www.servicevolontaire.org) !